Annexe - Les frais du contrat de capitalisation Conservateur Capitalisation Privilège*

Montant minimal de versement initial 3 000 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat NA

Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,96% max /an
Support unités de compte	0,96% max / an
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée ou standardisée	NA
Frais de gestion des unités de compte	
1- Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	1,86%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,51%
Fonds obligations (moyenne)	0,63%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,21%
Fonds immobilier (moyenne)****	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	1,79%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,94%
2- Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Mode de gestion n°1 (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA
Autres frais annuels	
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	3% max
Frais de changement de modes de gestion	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	1,5% max
nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	NA
Frais sur les versements de rente	NA
Frais de rachat	NA

NA : non applicable

^{*=} Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant substituer des frais ne figurant pas dans ce

^{**=} La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

^{***=} Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

^{****=} La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.